

Mertzig, le 16 octobre 2023

AVIS AU PUBLIC

Loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant
l'aménagement communal et le développement urbain

Il est porté à la connaissance du public que la délibération du 08 février 2023, aux termes de laquelle le Conseil communal a approuvé le projet d'aménagement particulier nouveau quartier « Rue de Dellen » portant sur des fonds sis à Mertzig, Rue de Dellen, présenté par les autorités communales pour le compte de l'Administration communale de Mertzig, a été approuvée par la Ministre de l'Intérieur en date du 05 octobre 2023 (réf. 19565/85C).

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain, le projet précité est déposé au secrétariat communal où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Le Collège des Bourgmestre et Échevins,

Mike Poiré, Bourgmestre
Stefano D'Agostino, Échevin
Lex Schwind, Échevin